

participation au sein d'organisations et d'associations régionales qui attachent de l'importance non plus aux frontières nationales, mais à la sécurité commune et aux intérêts partagés.

C'est la raison pour laquelle le Canada a été actif en Europe et continue de l'être avec l'OTAN, notamment dans ses aspects politiques que le premier ministre Pearson a fait prévoir dans le Traité de l'Atlantique-Nord, avec le Marché commun européen où il sera bientôt possible pour nous d'établir des liens plus formels avec la Communauté économique européenne. Le troisième élément en pleine évolution, la CSCE, est un ensemble étonnant de conférences, de réunions et d'accords, qui représentent un effort collectif aux niveaux politiques les plus élevés, poursuivant un intérêt commun.

• (1140)

Le Canada participe entièrement au processus de la CSCE depuis le début et nous y sommes engagés en raison d'un objectif fondamental, comme je l'ai déjà dit, qui est l'amélioration de la sécurité et de la confiance pour assurer un avenir de paix.

Nous voulons que tombent les barrières qui ont divisé les peuples. Nous voulons faciliter une circulation plus libre de l'information, des idées et des personnes.

[Français]

Notre intérêt et notre implication dans l'Europe vont au-delà des sacrifices importants que les Canadiens ont faits dans le passé. En plus, ils ne sortent pas des idées vagues de nos racines européennes. Plutôt, ils sont le reflet d'une estimation très concrète de l'importance de l'Europe au Canada, du Canada à l'Europe et de l'importance commune de la communauté européenne—Atlantique du Nord dans le cadre global.

L'Europe est plus qu'une conception géographique. Elle renferme une très grande majorité des pays démocratiques du monde. Elle renferme une très grande majorité de pays avec des économies de marché. Elle renferme une très grande majorité des pays du monde qui reconnaissent que la démocratie pluraliste et l'état de droit sont essentiels pour garantir le respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales.

C'est dans ce cadre qu'il faut voir la CSCE. La CSCE, comme ensemble de conférences et d'accords regroupant 32 États européens ainsi que le Canada et les États-Unis, était un des principaux déclencheurs des changements

Initiatives ministérielles

qui sont intervenus en Europe. La CSCE devrait être un instrument choisi qui permettra d'ériger un ordre futur de l'Europe nouvelle et forte. C'est la planche à dessin de la nouvelle architecture de l'Europe.

[Traduction]

Pour concevoir une nouvelle Europe avec cette architecture, il est essentiel de construire une CSCE qui soit à la fois souple et capable de s'agrandir et de s'adapter. Nous voulons voir une CSCE qui soit, du point de vue canadien, à la fois paneuropéenne et transatlantique ainsi qu'un lieu de rencontre au sein duquel on pourrait instaurer un nouveau cadre de coopération en matière de sécurité.

Ce matin, je voudrais en aborder deux aspects, monsieur le Président. Le premier concerne les institutions de la CSCE. À cet égard, je mentionnerai brièvement que le député de London—Middlesex qui préside l'Association parlementaire Canada-Europe a été récemment invité à assister à la réunion organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Cette réunion a eu lieu à Strasbourg. Elle avait pour objet de discuter de la dimension parlementaire de la CSCE. La résolution dont nous sommes saisis concerne la création d'une assemblée parlementaire de la CSCE.

Le député d'Halifax-Ouest, le secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, parlera bientôt de cette dimension plus en détail. Je suis certain que d'autres députés le feront également.

Je voudrais seulement constater, monsieur le Président, l'absence inévitable du député de London—Middlesex, ce dernier voulait participer à ce débat, mais en ce moment, il représente le premier ministre ailleurs.

Quand il a participé à cette réunion à Strasbourg, il a fait valoir au cours des discussions que le Canada, en tant que membre à part entière de la CSCE, ne devrait pas être tenu à l'écart d'aucun genre d'assemblée parlementaire, et qu'il ne devrait pas y avoir non plus aucun signe d'affaiblissement des rapports entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

La résolution qui a été adoptée à la fin des débats appuyait le principe d'une assemblée pour l'Europe. Le député, en fait, s'est abstenu de voter sur cette résolution parce qu'il n'avait pas eu la possibilité d'en discuter ici au Parlement canadien. Il désirait s'assurer que toute nouvelle assemblée serait légalement une entité distincte de l'Assemblée du Conseil de l'Europe. Par conséquent, l'occasion que nous avons ce matin d'en discuter sera très